

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légal et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1687

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Créations d'établissements

107 945 156 RCS Grenoble.

DR GO.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Administration : Président : GOSSEINE Pierre-Nicolas François Louis nom d'usage : GOSSEINE. Directeur général : ERRADI Ismail nom d'usage : ERRADI. Directeur général : FARRÉ Benjamin Charles nom d'usage : FARRÉ.

Capital : 10000.00 EUR.

Adresse : 1, Chemin Du Coteau, 38700 La Tronche.

Activité : La conception, le développement, l'édition, l'exploitation, la commercialisation et la maintenance de plateformes numériques, logiciels, applications et services en ligne destinés aux professionnels de santé, établissements de santé, patients et organismes intervenant dans le secteur médical. Toutes prestations de services connexes, notamment en matière de collecte, de gestion, de traçabilité, d'archivage et de sécurisation des consentements des patients, sous forme électronique ou dématérialisée, dans le respect de la réglementation applicable, au regard de la protection des données personnelles et de santé. La création, l'émission, la transmission, la signature électronique, le suivi et l'archivage de devis médicaux, chirurgicaux ou paramédicaux, ainsi que de tout document d'information préalable destiné aux patients. La gestion, le calcul, la présentation, le suivi et la traçabilité des honoraires, compléments d'honoraires et dépassements d'honoraires pratiqués par les professionnels de santé, ainsi que des informations et documents associés. L'exercice d'activités d'intermédiation en matière de services de paiement et, le cas échéant, l'exercice des missions d'agent d'établissement de paiement, d'agent d'établissement de monnaie électronique ou d'agent de prestataire de services de paiement, dans les conditions prévues par la réglementation applicable et sous réserve des agréments ou enregistrements requis. La fourniture de services d'information, d'assistance, d'intermédiation technique, d'hébergement, d'intégration informatique et d'échanges dématérialisés entre professionnels de santé, patients, établissements de santé, organismes complémentaires et tout autre acteur du parcours de soins..

Date de commencement d'activité : 22 juillet 2026.